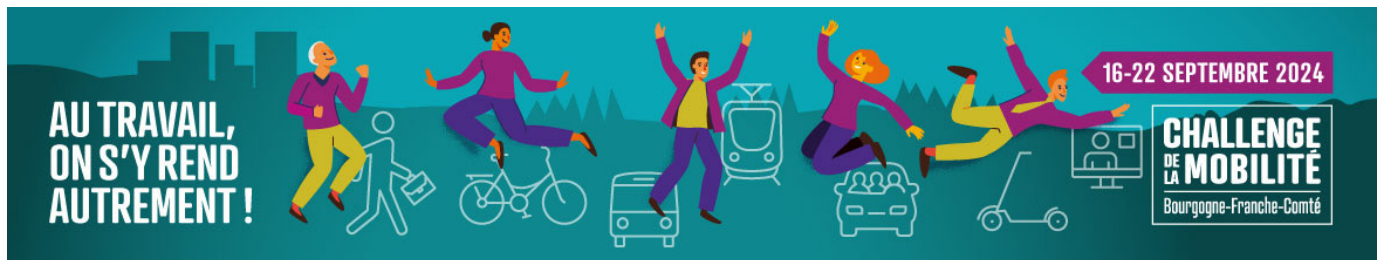


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 novembre 2024

Remise des prix : challenge de la mobilité Bourgogne-Franche-Comté.



La 4^e édition du challenge mobilité Bourgogne-Franche-Comté s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2024.

Le défi de la mobilité : de quoi s'agit-il ?

Initiée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, la CCIR Bourgogne-Franche-Comté et la CMA Bourgogne-Franche-Comté, cette compétition régionale vise à encourager les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail, telles que la marche, le vélo, les transports en commun et le covoiturage.

Comment ça marche ?

1. Un référent territoire : chaque territoire dispose d'une entité référente. Dans le Territoire de Belfort, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) occupe ce rôle. En tant qu'acteur principal de la mobilité départementale avec l'offre Optymo (bus, vélos et voitures en libre-service), le SMTC soutient activement le relai et le développement de ce challenge.

2. Inscription des employeurs : les employeurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, et quelle que soit leur taille, peuvent s'inscrire sur un territoire engagé. Ces structures motivent ensuite leurs employés, qu'ils soient salariés permanents, temporaires, stagiaires ou apprentis, à participer au challenge, souvent en organisant des compétitions internes ou d'autres initiatives.

3. Participation des salariés : les salariés s'inscrivent pour représenter leur entreprise dans l'une des catégories de taille (1 à 9 salariés, 10 à 49, 50 à 249, 250 à 999, et plus de 1 000 salariés). Pendant toute la durée du challenge, ils adoptent des modes de transport alternatifs pour leurs trajets vers le lieu de travail (covoiturage, marche, vélo, etc.) et enregistrent leurs déplacements en ligne.

4. Récompenses : les entreprises ou collectivités ayant rassemblé le plus grand nombre de participants au challenge peuvent être primées d'abord au niveau de leur territoire, puis à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les participants au niveau de la Bourgogne-Franche-Comté :

- 53 territoires engagés ;
- 361 établissements inscrits ;
- 6606 participants ;
- 921 651 kilomètres effectués pendant le challenge en remplacement de la voiture individuelle.

Les participants sur le Territoire de Belfort :

- 13 établissements engagés ;
- 371 participants ;
- 49 860 kilomètres effectués sur 1461 trajets ;
- Mode de transports alternatifs utilisés pendant le challenge : train (35%), vélo (16%), covoiturage (20%), télétravail (12%) ou encore bus (8%).

Le palmarés sur le Territoire de Belfort :

4 catégories ont été représentées et ont remporté : 1^{er} prix : une trottinette électrique - 2^e et 3^e prix : des bons d'achat chez Intersport.

- Entreprises de plus de 1000 salariés

	Etablissement	Effectif	Nombre de participants	Taux de participation	Distance (km)
1	GE VERNOVA ENERGY PRODUCTS France SNC	1400	56	4 %	5060,8
2	GHT Nord Franche-Comté	4500	100	2,2 %	10581,37

- Entreprises de 250 à 999 salariés

	Etablissement	Effectif	Nombre de participants	Taux de participation	Distance (km)
1	Département du Territoire de Belfort	748	49	6,55 %	6145,76
2	Grand Belfort Communauté d'agglomération	500	23	4,6 %	4249,7
3	Ville de Belfort	800	13	1,63 %	951,2

- Entreprises de 50 à 249 salariés

	Etablissement	Effectif	Nombre de participants	Taux de participation	Distance (km)
1	Direction Départementale des Finances Publiques	195	54	27,69 %	8751,11
2	Préfecture – DDETSPP, DDT, SGCD	246	44	17,89 %	5570,85
3	CPAM et CAF du Territoire de Belfort	200	9	4,5 %	3414,01

- Entreprises de 10 à 49 salariés

	Etablissement	Effectif	Nombre de participants	Taux de participation	Distance (km)
1	Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE)	18	8	44,44 %	1997,7
2	ANANKÉ	15	6	40 %	1287
3	GAIA Energies	13	5	38,46 %	175,4

Cette 4^e édition a connu une nette **progression avec une augmentation de 63 %** des établissements participants, **une hausse de 93 % des inscrits et un bond de 160 % de kilomètres parcourus par rapport à l'année 2023.**

Les modes de transport alternatifs continuent d'être largement adoptés, témoignant de l'engagement accru pour des déplacements plus durables.

Cet événement motive de plus en plus de salarié, d'entreprises et de collectivités du Territoire de Belfort qui progressent tous sous le signe de la mobilité durable et du partage !